



**ACADÉMIE  
DE TOULOUSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
du Tarn

Service Juridique (SJ)  
n° 22-985  
Affaire suivie par :  
Philippe Cantier  
Tél : 05 67 76 58 86  
Mél : philippe.cantier@ac-toulouse.fr

69 Avenue Maréchal Foch  
81013 ALBI

## **ARRETE RELATIF A LA COMPOSITION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE DEPARTEMENTALE UNIQUE COMMUNE AUX CORPS DES INSTITUTEURS ET DES PROFESSEURS DES ECOLES DU TARN**

**Arrêté modificatif n°6**

**Pour le Recteur  
et par délégation**

**L'inspectrice d'académie  
Directrice académique  
des services de l'éducation nationale du Tarn**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;  
Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;  
Vu décret n° 82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires ;  
Vu le décret n° 90-770 du 31 août 1990 relatif aux CAP uniques communes au corps des instituteurs et des professeurs des écoles ;  
Vu le décret du 14 septembre 2020 nommant Madame Marie-Claire DUPRAT, directrice académique des services de l'éducation nationale du Tarn ;  
Vu l'arrêté rectoral du 10 février 2021 relatif à la délégation de Monsieur le recteur de l'académie de Toulouse à Madame la directrice académique des services de l'éducation nationale du Tarn ;  
Vu les résultats du scrutin du 29 novembre au 06 décembre 2018 relatif aux élections aux corps des instituteurs et des professeurs des écoles du Tarn ;  
Vu les arrêtés du 18 décembre 2018, du 30 août 2019, du 29 novembre 2019, du 15 septembre 2020, du 7 septembre 2021 et du 9 mai 2022 relatifs à la composition de la commission administrative paritaire départementale commune aux corps des instituteurs et des professeurs des écoles du département du Tarn ;

**ARRETE**

## **ARTICLE 1 :**

Sont nommés membres de la commission administrative paritaire départementale commune aux corps des instituteurs et des professeurs des écoles du département du Tarn les représentants de l'administration et les représentants du personnel dont les noms suivent :

### **REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION : 7 titulaires, 7 suppléants**

Membres titulaires :

Madame Marie-Claire DUPRAT, directrice académique des services de l'éducation nationale du Tarn, Présidente,  
M. Thierry MARTIN, inspecteur de l'éducation nationale adjoint au directeur académique du Tarn, chargé du premier degré,  
Mme Delphine ROCHETTE, Secrétaire générale de la DSDEN du Tarn,  
Mme Christine COMBES-SEZILLE, IEN de la circonscription de Gaillac,  
M. Charles LAGARD, IEN Tarn ASH,  
Mme Karine TONEATTI, IEN de la circonscription de Lavaur,  
Mme Béatrice CARNEMOLLA, IEN de la circonscription d'Albi.

Membres suppléants :

Mme Catherine MULERO, IEN de la circonscription de Carmaux-Mont d'Alban,  
Mme Stéphanie MASTAIN (APAE), DRH de proximité à la DSDEN du Tarn,  
Mme Maud MOREL, IEN de la circonscription Mazamet-Monts de Lacaune,  
Mme Anne-Marie CAFFIN (APAE), responsable de la division de l'action éducative et des élèves (DAEE) de la DSDEN du Tarn,  
M. Aurélien MIROUX (APAE), responsable de la division des Personnels et des Moyens (DPM) de la DSDEN du Tarn,  
M. Philippe CANTIER (AAE), responsable du service juridique de la DSDEN du Tarn,  
Mme Carmen DARDIER (APAE), responsable de la division des affaires générales et des finances ( DAGFI) de la DSDEN du Tarn.

### **REPRESENTANTS DES PERSONNELS : 7 titulaires, 7 suppléants**

#### **Grade : Hors classe**

**SNUIPP-FSU : 1 titulaire - 1 suppléante**

**Membre titulaire**  
M. Marc BOUSQUIE

**Membre Suppléante**  
Mme Patricia LECOURT

**FNEC-FP-FO : 1 titulaire - 1 suppléante**

**Membre titulaire**  
M. Hervé MAGRE

**Membre Suppléante**  
Mme Florence GROUSSIN

#### **Grade : Classe normale**

**SNUIPP-FSU : 2 titulaires - 2 suppléants**

**Membres titulaires**  
Mme Bérengère BASCOUL  
M. Mathieu MOLES

**Membres Suppléants**  
Mme Nadège OULES  
M. Thomas VERDIER

**FNEC-FP-FO : 1 titulaire - 1 suppléant**

**Membre titulaire**  
Mme Céline FELIPE

**Membre Suppléant**  
M. Benoît SEBILLE

**S.E-UNSA : 2 titulaires - 2 suppléants**

**Membres titulaires**  
M. Benjamin PONS  
Mme Juliette CORSON

**Membres Suppléantes**  
Mme Claire MAGES  
M. Eric CROZ.

**ARTICLE 2 :**

En cas d'empêchement de la Présidente, son remplacement est assuré par l'IEN adjoint ou par la secrétaire générale de la DSDEN du Tarn.

**ARTICLE 3 :**

Cet arrêté remplace l'arrêté modificatif n°5 du 9 mai 2022 relatif à la composition de la commission administrative paritaire départementale commune aux corps des instituteurs et des professeurs des écoles du département du Tarn.

Les autres dispositions de l'arrêté du 18 décembre 2018 relatif à la composition de la commission administrative paritaire départementale commune aux corps des instituteurs et des professeurs des écoles du département du Tarn demeurent inchangées.

**ARTICLE 4 :**

La secrétaire générale de la DSDEN du Tarn est chargée de l'exécution du présent arrêté.  
Cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du département et mis en ligne sur le site de la DSDEN du Tarn.

Fait à Albi, le 13 octobre 2022.

**L'Inspectrice d'académie  
Directrice académique des services  
de l'éducation nationale du Tarn**

  
Marie-Claire DUPBAT

**Délais et voies de recours :**

*Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans les deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.*